



Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n° 2 / Juin 2014

Bientôt disponible par envoi mail et sur www.mairie-archamps.fr

Chers Archampoises et Archampoises,



« En mai, fais ce qu'il te plaît »... Après un mois d'avril d'installation, où nous ne nous sommes pas découverts d'un fil, le temps est venu des premières réalisations. Les premiers travaux ont été effectués (aménagement d'un local de rangement à l'école, pose d'un ralentisseur pour sécuriser l'accès piéton à la résidence du Monfort,...), les premiers devis nous sont parvenus (nouvelles toilettes publiques pour le « parc », nouveaux panneaux d'informations, nouvelles poubelles, nouveaux aménagements de voirie,...), les premières commandes ont été passées (cages de handball, chapiteaux pour les associations,...), des études ont été lancées (création d'un abri bus devant la Mairie, déplacement et enfouissement des containers de tri - qui ne doivent plus rester devant le cimetière ! -, extension du filet de protection autour du terrain de sport, ...). Un arrêté de circulation est en préparation qui devrait interdire le trafic pendulaire de 6h à 10h sur la route des Vignes du Crêt et la route d'Arbigny et un autre sera présenté aux riverains du chemin des Pâtres pour sécuriser les lieux. Nous étudions aussi la possibilité de placer des chicanes-test pour ralentir le trafic, tout en repensant la signalisation des « zones 30 ».

Bref, nous nous sommes rapidement mis à votre service, dans le sens de notre programme et nous sommes heureux de l'accueil que vous nous avez réservé. Ainsi nous avons été touchés par votre présence en nombre le 8 mai pour célébrer le courage et la paix, autour de nos anciens combattants. Nous avons également été très bien accueillis par nos aînés lors du repas offert par la municipalité, le 18 mai à la salle polyvalente, au rythme de l'accordéon, -et c'est promis, nous allons retravailler nos pas de valse et de paso doble pour l'an prochain... ! -.

Il est vrai que, depuis notre prise de fonction le 28 mars dernier, tout n'a pas été facile. Nous avons dû reprendre un certain nombre de dossiers, difficilement conciliables avec notre programme, et nous devons encore changer certaines habitudes pour pouvoir progresser. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables et elles n'ont entamé ni notre détermination, ni notre enthousiasme !

Archamps, le 25 mai 2014
Le Maire, Xavier Pin

Et oui, c'est déjà la deuxième édition de votre feuille d'infos mensuelle ! Je dis bien « **feuille d'infos** » car comme certains me l'ont justement fait remarquer, cela sonne plus local que « newsletter », terme qui, bien qu'il fut plus moderne, n'en reste pas moins un anglicisme faisant figure d'intrus inutile, dans l'exercice qui nous occupe. Je remercie les observateurs de cette remarque et invite chacun d'entre vous, à me faire part de vos remarques constructives, nécessaires à la perfectibilité sans cesse recherchée de votre « **Le Cœur d'Archamps** ».

Vous avez été relativement nombreux à manifester vos intérêts pour les commissions de travail, nous vous en remercions et vous garantissons que vos coupons seront redistribués vers les vice-présidents concernés. Même si vous trouvez le délai un peu long, ils vous contacteront soyez en sûrs !

Je sais que certains d'entre vous ont été oubliés dans la distribution et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Petit à petit, nous allons perfectionner notre système logistique, c'est promis. Encore un peu d'indulgence !

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont adressés des compliments pour la version N°1, cela est très valorisant et reconnaissant du travail accompli et m'encouragera à toujours tenter de mieux satisfaire vos attentes et votre besoin de communication. Merci encore de votre confiance.

Gaël Louchart, 4^{ème} adjoint,
en charge de la communication

Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 700 ex.
Création graphique : Piste Noire
Rédaction : Gaël Louchart
Photographies : Mairie d'Archamps



Les évènements du mois

Vide grenier du Sou des écoles

Le samedi 17 mai, le Sou des écoles d'Archamps a organisé son vide grenier annuel sur le parking de la Mairie. Quelle belle organisation ! Durant la semaine précédente, les membres du Sou avaient marqué l'emplacement de près de 80 stands, ce qui représente environ une longueur linéaire de 400 mètres. Pour l'occasion, la route d'Arbigny fut fermée à la circulation afin de permettre à tous les participants de s'installer. C'est sous un beau soleil printanier, que les visiteurs venus de toute la région, dès l'aube pour certains, arpentaient les allées de ce marché éphémère, à la recherche d'un hypothétique trésor, de l'objet convoité depuis des lustres, du jouet d'occasion ou de la relique antique oubliée.

Les organisateurs avaient bien fait les choses et avaient prévu toute l'infrastructure nécessaire au ravitaillement des plus affamés et assoiffés. Un camion buvette servait les boissons fraîches, tandis que toute l'équipe cuisine s'affairait autour du grill et proposait de délicieuses saucisses grillées accompagnées de frites croustillantes. Une tente avait même été dressée au cas où le ciel se serait montré menaçant. Ce fut une belle journée pour les promeneurs acheteurs et certainement une manifestation harassante pour tous les bénévoles du Sou.

C'est un grand privilège pour une municipalité, de posséder en son sein, des associations aussi dynamiques, enthousiastes et efficaces, oeuvrant sans calcul pour la collectivité et en particulier pour les enfants, car il est bon de rappeler que l'intégrité des recettes du jour, sera consacrée au financement des activités culturelles extrascolaires, des voyages de classes et à l'achat de matériel pédagogique, au bénéfice des classes de l'école Raymond Fontaine d'Archamps.

A ce titre, la municipalité remercie infiniment le Sou des écoles et toute son équipe, pour son dévouement sans faille, au service de la solidarité de notre commune.



Repas des aînés

Le dimanche 18 mai dès 12h00, nos aînés de 67 ans et plus (des gamins), étaient conviés à festoyer et ripailler, lors du traditionnel repas des aînés, organisé par les conseillers municipaux nouvellement élus et financé par le C.C.A.S.

La salle polyvalente avait été préparée et décorée par une équipe de choc composée de Séverine, Marie-Claude, Alain, Sylvain et j'en oublie certainement. C'est au son mélodieux de l'accordéon de Monsieur Bernard Cherruault dont l'animation a réjoui les convives tout l'après-midi, que les invités ont savouré un repas finement préparé par l'équipe du traiteur Tillier à Cruseilles.

Nos dames et messieurs de l'organisation avaient préparé un jeu concours consistant à deviner la longueur d'un ruban enrobant des saucissons faisant office de lot, ainsi qu'une tombola gratuite, dont les lots furent 2 magnifiques paniers de géraniums.

Enfin, ce bel après-midi de rencontres, fut ponctué de chants et de danses témoignant de l'atmosphère très conviviale qui régna sans discontinuer.

A titre personnel, je tiens à remercier tous ces merveilleux aînés, dont chaque souvenir individuel évoqué, nous plonge dans l'univers du passé avec un réalisme poignant. Leur mémoire est aussi notre histoire.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Bernard Cherruault, dont les talents de musicien, n'ont d'égal que ceux d'animateur chevronné. Bravo !

Enfin, merci à toute l'équipe organisatrice pour son enthousiasme et son efficacité.



Commémoration du 08 mai 1945

Comme chaque année le 08 mai, nos communes commémorent l'anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale. Ce 69^{ème} anniversaire fut le premier sous l'égide de notre nouveau Maire Xavier Pin et une foule de 80 à 100 personnes s'était rassemblée pour l'occasion. A 11h45, tout le monde se dirigea devant le monument aux morts pour cette cérémonie officielle représentative de notre devoir de mémoire. Vers 12h00, un garde à vous fut effectué sous un soleil radieux, suivi du dépôt d'une gerbe accompagné de la sonnerie aux morts interprétée par Monsieur Eric Cusin, trompettiste de l'Harmonie de Saint Julien-en-Genevois, que

nous remercions infiniment de sa présence et de sa prestation gracieuse.

Une minute de silence précéda ensuite l'allocution du Maire et la lecture du message

officiel de Monsieur Kader ARIF, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Ce texte fut déclamé par cinq enfants de CM2 de l'école Raymond Fontaine et nous les en remercions sincèrement. Enfin, un deuxième garde à vous fut observé et la cérémonie fut ponctuée d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente.

Un grand moment de solidarité humaine intergénérationnelle, qui nous rappelle que des millions d'hommes ont donné leur vie pour que nous soyons en paix aujourd'hui et que notre devoir, est d'entretenir cette paix dans nos contextes proches et élargis, comme l'a si bien évoqué notre Maire.



Ici et ailleurs

L'Hôtel Restaurant « Brun » à Vovray

Le 22 septembre 2014, cela fera 50 ans que Lucette et Roland PUILLE délectent les estomacs des connaisseurs de cuisine traditionnelle de toute la région, dans leur **hôtel restaurant « Brun » à Vovray**. Quelle belle longévité ! Celle-ci n'est pas un hasard, mais témoigne à la fois d'une clientèle fidèle et renouvelée, ainsi que de la passion d'un couple pour leur activité culinaire.

En effet, ils ne sont qu'eux deux à œuvrer et se font un point d'honneur à ne servir que des produits frais du terroir. C'est pourquoi ils recommandent à leurs clients de **réserver** afin de répondre au mieux à leurs exigences.

Ils proposent entre autres, 1 menu à 21€ et 1 autre à 33€. Il est aussi possible de commander 1 plat avec dessert à 15€.

Une carte offrant parmi ses spécialités, des cuisses de grenouilles, des filets de perches frais ainsi que des quenelles de brochet, peut vous porter l'eau à la bouche à sa seule évocation.

Sur commande uniquement, vous pourrez déguster des ris de veau et des feuilletés de morilles à la crème, pas moins alléchants.

Vous êtes 10 personnes ou plus ? Vous êtes friands de couscous ? Pas de problème, **sur commande uniquement**, votre souhait sera satisfait.

Comme son nom l'indique, ce lieu bucolique offre **5 chambres à lits deux places** pour les randonneurs « saléviens » de passage ou pour les touristes à plus long terme.

Une belle **terrasse fleurie**, vous permettra de vous désaltérer dans un cadre calme.

Enfin, paramètre important, un **parking** est à votre disposition en face du restaurant.

Le restaurant est **fermé le samedi** et vous pouvez **réserver au 04 50 43 60 26**.

Nous ne pouvons que vous encourager à découvrir ce lieu alliant bonne cuisine à convivialité.





COUP DE CŒUR

Ca y est ! Il est là...

Avec une semaine de retard, un nouveau petit Archaminois est arrivé. Il répond au mélodieux prénom de Sahdi, il a daigné quitter le doux ventre maternel le vendredi 23 mai 2014 à 03h26 du matin. C'est un beau « p'tit blond » mesurant 54 cm et pesant 3,9 kg. Nous félicitons chaleureusement Julie et Abdel les heureux parents et connaissons une grand-mère qui doit être aux anges ! N'est-ce pas Françoise Herquel ?

Bravo et bienvenue au petit Shadi !



Du nouveau à Archamps

Le **25 juin à 18h30**, quatre jeunes femmes dynamiques, **ouvrent leur cabinet de santé à Archamps**. Cela revêt une importance d'autant plus capitale, qu'il s'agit là de la première et seule structure médicale et de soins implantée à Archamps.

Ce pôle thérapeutique et de bien-être se situe au **315 de la route d'Annecy**, il est doté d'un **parking** et propose 4 types de soins.

En effet, Madame **Patricia Niclass** dispense des **massages thérapeutiques** et du soin énergétique. Elle vous présentera aussi son « kit bien-être ». Vous pouvez la contacter au **00 41 79 82778 75**, ou sur son site internet à l'adresse **www.lcoach.ch**.

Madame **Aude Felsenheimer**, diplômée de l'Institut Supérieur d'**Ostéopathie** de Lyon, vous propose des soins en ostéopathie dans le cadre de sa pratique réparatrice. Pour prendre rendez-vous, faites le **06 19 76 49 64**.

Madame **Audrey Deleu**, vous conseillera sur l'aspect **diététique et nutritionniste** tout en vous permettant de conserver le plaisir de la table. Pour tous renseignements, contactez-la par mail à l'adresse suivante : **deleu.diet@gmail.com** ou par téléphone au **06 61 34 69 45**.

Enfin, Madame **Julie Milard**, **orthophoniste**, prendra en charge les problématiques de logopédie et tout autre problème de langage. Contact possible par mail à l'adresse suivante : **juliemilard.ortho@gmail.com** ou au numéro **07 81 88 59 36**.

La municipalité encourage et salue la démarche ô combien utile de ces 4 professionnelles de la santé et les remercie de leur implantation sur la commune, bénéfique à tous les Archaminois.

De gauche à droite : Audrey Deleu, Patricia Niclass, Aude Felsenheimer et Julie Milard.

Infos pratiques

Le C.A.U.E. (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), est un organisme départemental créé en 1979. Il assume des missions d'intérêt public à destination des élus, personnels des collectivités, enseignants, professionnels du cadre bâti et plus généralement, du grand public.

Il propose entre autres les services suivants :

- **Information et sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.**
- **Formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels.**
- **Information et conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.**
- **Conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.**

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter leur site internet en tapant simplement C.A.U.E.

Le mois prochain

- **Le 14 juin**
dès 13h, commémoration de la bataille de Saint-Julien de 1814, organisée par les amis du patrimoine régional Napoléonien. A cette occasion, une plaque commémorative subventionnée par la Mairie, sera apposée sur les stèles des soldats morts à Archamps lors du combat Autrichiens.
- **Le 21 juin**
si beau temps ou le 28 juin, fête de fin d'année de l'école Raymond Fontaine, ainsi que kermesse.
- **Le 21 juin**
fête de la musique, organisée par le Comité des Fêtes.

Billet d'humour ou d'humeur

N'ayant pas eu le plaisir de recevoir vos élucubrations dans le cadre de cette rubrique (ne soyez pas timides), j'en profite pour y glisser quelques informations importantes.

- Tout d'abord, je vous annonce que votre prochain bulletin semestriel paraîtra fin décembre, étant donné qu'il y a à peine deux mois que nous sommes en place. Nous vous remercions de votre compréhension.
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, nous recherchons des livres et des jeux de société en bon état pour les ateliers lecture et ludothèque. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir les déposer en mairie.
- Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour la fête de la musique du 21 juin.